Réf. Farde e-Assemblées : 2374604

N° OJ : 12

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/12/2020

Objet : Asbl Brussels Major Events.- Subside : 25.000,00 EUR.

Le Conseil Communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Considérant la nécessité de marquer davantage les entrées du Pentagone et le passage au 30km/h, complémentairement à la signalisation officielle ;

Considérant la capacité du Brussels Major Events de mettre en œuvre ces marquages rapidement ;

Considérant l'expertise du Brussels Major Events en matière de marquages créatifs ;

Considérant que le Brussels Major Events a proposé puis réalisé un marquage créatif au sol dans le Pentagone aux portes d'entrée de la zone 30 ;

Considérant la demande de subside de 25.000 EUR introduite par Brussels Major Events pour réaliser ces marquages ;

Considérant qu'il est proposé à cet effet d'octroyer à Brussels Major Events un subside de 25.000,00 EUR ;

Considérant que les crédits appropriés sont inscrits à l'article 41006/33202 du budget ordinaire 2020.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

DECIDE :

Article 1 :
Le principe d'octroyer un subside de25.000,00 EUR à l'asbl Brussels Major Events pour le marquage des entrées du Pentagone est approuvé.

Article 2 :
La dépense dont question à l'article 1 sera financée par la trésorerie.

Article 3 :
Le Collège est chargé des modalités d'exécution.

Annexes :